Procès-verbal de la 174^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire, le mardi 12 novembre 2019, à 20 h

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, conseillère Manon Mailhot, conseillère Jacques St-Amant, conseiller Nelson Tremblay, président

Personne absente :

Jean-François Larouche, conseiller

IL Y A QUORUM.

Également présente :

Renée Bégin, officière municipale

M. Nelson Tremblay préside la réunion et M^{me} Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M. Nelson Tremblay à 20 h.

2019-174-01 Adoption de l'ordre du jour

174-CLVAL-2902 SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

- 1. Adoption de l'ordre du jour ;
- 2. Adoption du procès-verbal de la 173^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 8 octobre 2019 à Beaucanton;
- 3. Présentation des correspondances au 12 novembre 2019;
- 4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 12 novembre 2019;
- 5. Dépôt du projet de règlement nº 40 concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2020;
- 6. Adoption de l'entente relative à la protection contre l'incendie ;
- 7. Période de probation du 2^e opérateur de machinerie lourde ;

- 8. Avis de motion d'un règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.06 ;
- 9. Dépôt du projet de règlement no 205 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James remplaçant le la charte de la localité de Valcanton :
- 10. Demande de participation financière du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque dans le cadre du règlement nº 143.7 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour des travaux de réfection de routes d'accès aux zones de villégiature;
- 11. Désignation d'un délégué et de substitut à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire;
- 12. Frais de fonctionnement de la Table touristique de la Vallée de la Turgeon ;
- 13. Demande de déclaration à titre de *Municipalité alliée contre la violence conjugale* par le Regroupement de femmes de Valcanton ;
- 14. Demande de don pour la Campagne des paniers de Noël 2019 ;
- 15. Comptes rendus des représentants de la localité sur différents organismes et comités ;
- 16. Divers;
- 17. Période de questions ;
- 18. Date de la prochaine séance ;
- 19. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-174-02 Adoption du procès-verbal de la 173^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 8 octobre 2019 à Beaucanton

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

174-CLVAL-2903 SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la 173^e séance ordinaire de la localité de Valcanton tenue le 8 octobre 2019 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-174-03 Présentation des correspondances au 12 novembre 2019

Le président passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 12 novembre 2019 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.

2019-174-04 Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 12 novembre 2019

M. Nelson Tremblay dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Renée Bégin en date du 12 novembre 2019 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 12 novembre 2019.*

174-CLVAL-2904

SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 12 novembre 2019 pour un montant total de 146 607,88 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} Renée Bégin, le 12 novembre 2019, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Renée Bégin, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Renée Bégin
Officière municipale
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-174-05

Dépôt du projet de règlement n° 40 concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2020

Il est déposé à la séance le projet de règlement n° 40 concernant l'imposition de taxes foncières, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2020.

2019-174-06 Adoption de l'entente relative à la protection contre l'incendie

CONSIDÉRANT QUE l'entente relative à la protection contre l'incendie entre la municipalité de Normétal et les municipalités de St-Lambert (Desmeloizes), St-Vital de Clermont, Val-St-Gilles et les localités de Valcanton et de Villebois échue le 31 décembre 2019 doit être renouvelée ;

CONSIDÉRANT QUE les modifications exigées par le Comité intermunicipal ont été apportées à l'entente ;

174-CLVAL-2905 SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'entente relative à la protection contre l'incendie du secteur nord de l'Abitibi-Ouest et Baie-James et la municipalité de Normétal effective à compter du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 4 ans et renouvelable automatiquement par période successive de 1 an.

D'AUTORISER le président, M. Nelson Tremblay, à signer tous les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-174-07 Période de probation du 2^e opérateur de machinerie lourde

CONSIDÉRANT QUE la période de probation du 2^e opérateur de machinerie lourde est échue depuis le 16 octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le 2^e opérateur de machinerie lourde n'a pas toutes les qualifications et autorisations requises pour opérer tous les équipements de la localité;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci doit obtenir dans les prochains mois les autorisations requises pour opérer tous les équipements de la localité ;

174-CLVAL-2906

SUR PROPOSITION DE MANON MAILHOT, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

DE PROLONGER la période de probation du 2^e opérateur de machinerie lourde, M. Olivier Tessier, jusqu'à l'obtention de son permis *Classe 3 minimum*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-174-08

Avis de motion d'un règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.06

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, il est donné à la présente séance par madame Claudine Desgagnés un avis de motion selon lequel il sera déposé à une séance subséquente, un règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.06.

2019-174-09

Dépôt du règlement n° 205 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James remplaçant la charte de la localité de Valcanton

Le projet de règlement n° 205 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James remplaçant la charte de la localité de Valcanton est déposé à la séance. Les membres du conseil ont pris connaissance du document et approuvent la nouvelle version du 18 septembre 2019.

2019-174-10

Demande de participation financière du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque dans le cadre du règlement n° 143.7 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour des travaux de réfection de routes d'accès aux zones de villégiature

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque a déposé auprès du Gouvernement régional d'Eeeyou Istchee Baie-James et de la Localité de Valcanton une demande d'aide financière pour les travaux de réfection du chemin à l'entrée du lac Pajegasque en 2020, dans le cadre du règlement n° 143.7 décrétant les modalités d'attribution de l'aide financière aux associations de propriétaires de chalets pour la réfection et l'entretien des chemins d'accès aux zones de villégiature;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n° 143.7, annexe I, permet au Gouvernement régional d'accorder une aide financière aux associations de villégiature reconnues sur son territoire pour des travaux de réfection de chemin d'accès ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 4.6.2 du règlement, lorsqu'un organisme visé à l'article 3.1 est situé à l'intérieur des limites d'une localité, cette dernière doit s'engager à verser une aide financière à l'organisme en question représentant 25 % des estimations préliminaires ou du coût des travaux de réfection pour les travaux admissibles ;

CONSIDÉRANT QUE lors de la planification budgétaire 2020 de la localité de Valcanton, un montant de 8 245 \$ sera prévu pour la réfection du chemin de l'entrée du lac Pajegasque sur une distance de .7 kilomètre, conditionnellement à ce que le Regroupement des propriétaires de chalet du lac Pajegasque optent pour l'achat de concassé 0-3/4 comme matériel de rechargement ;

174-CLVAL-2907

SUR PROPOSITION DE MANON MAILHOT, DÛMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 8 425 \$ au Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque pour l'année 2020, dans le cadre du règlement n° 143.7 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour la réfection du chemin de l'entrée du lac Pajegasque, conditionnellement à l'achat de concassé 0-3/4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-174-11 Désignation d'un délégué et de substitut à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire

CONSIDÉRANT QUE selon les règles adoptées par le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour le fonctionnement de la table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) d'Eeyou Istchee Baie-James, la Localité de Valcanton doit désigner un membre et un substitut pour la représenter ;

174-CLVAL-2908

SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER en tant que déléguée à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire du Territoire forestier résiduel no 085011, madame Claudine Desgagnés et monsieur Nelson Tremblay comme substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-174-12 Frais de fonctionnement de la Table touristique de la Vallée de la Turgeon

Les membres ont pris connaissance du courriel reçu de l'agente de développement rural et économique, madame Sylvie Mailhot, concernant la continuité du fonctionnement de la Table touristique de la vallée de la Turgeon. Une rencontre est prévue prochainement pour décider de l'avenir de la Corporation de développement économique VVB qui assurait la supervision de cet organisme.

2019-174-13 Demande de déclaration à titre de Municipalité alliée contre la violence conjugale par le Regroupement des femmes de Valcanton

CONSIDÉRANT QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

CONSIDÉRANT QUE lors des journées d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions auront lieu à travers le Québec :

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

174-CLVAL-2909

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :

DE PROCLAMER la Localité de Valcanton, localité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-174-14 Demande de don pour la Campagne des paniers de Noël 2019

CONSIDÉRANT QUE la Fondation de Charité des Policiers de l'Abitibi-Ouest sollicite la Localité de Valcanton dans le cadre de la grande *Campagne des paniers de Noël 2019* pour les familles et les enfants les plus démunis ;

174-CLVAL-2910

SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

DE CONTRIBUER financièrement à la *Campagne des paniers de Noël* 2019 de la Fondation de Charité des Policiers de l'Abitibi-Ouest pour un montant de 500 \$.

DE PAYER cette dépense à partir de l'item budgétaire # 02-111-10-970 *Dons autres organismes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-174-15 Comptes rendus des représentants de la localité sur différents organismes et comités

- M. Jacques St-Amant mentionne qu'une rencontre avec le Comité intermunicipal incendie est prévue le 9 décembre prochain.
- M. Nelson Tremblay informe les membres qu'il a assisté à une rencontre avec le Premier ministre du Québec, M. François Legault, dans le cadre de l'inauguration de l'usine kraft de Lebel-sur-Quévillon.

2019-174-16 Divers

Une demande écrite sera adressée au Gouvernement régional afin d'entreprendre les procédures légales de la vente pour taxes des immeubles situés au 569, route 393 à Beaucanton.

2019-174-17 Période de questions

Une citoyenne demande des précisions sur la décision du conseil dans le cadre de la demande d'aide financière pour la réfection du chemin de l'entrée du lac Pajegasque.

2019-174-18 Date de la prochaine séance

À moins d'avis contraire, la date de la prochaine séance est prévue le 10 décembre prochain et sera tenue à 20 h, à Beaucanton.

2019-174-19 Levée de la séance

174-CLVAL-2911

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la réunion à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Nelson Tremblay
Président

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Renée Bégin Secrétaire d'assemblée